

Pour des travailleurs européens sans frontières

FIGARO VOX | Vox Economie | Par Klaus F. Zimmermann | Publié le 30/06/2014 à 17:10

FIGAROVOX TRIBUNE - Le directeur de l'Institut pour l'étude du travail (Iza) en Allemagne, Klaus F. Zimmermann, et d'éminents économistes européens du travail avancent sept pistes pour créer un marché intégré du travail européen, indispensable, selon eux, à une relance de l'économie.

Klaus F. Zimmermann est professeur à l'Université de Bonn et professeur honoraire à l'Université Libre de Berlin et à l'Université Renmin de Chine, Pékin. Il est le conseiller régulier de la Banque Mondiale, de la commission européenne et de divers gouvernements dans le monde. A publié plusieurs livres et articles. Ses sujets de recherches concernent la politique de l'emploi, la migration et l'intégration européenne.

Le libre mouvement des citoyens et travailleurs de l'Union européenne au sein de l'Union est un des piliers de l'intégration européenne. Il est consacré par les Traités européens.

Dans une Europe libre et intégrée, il n'y a pas de place pour des citoyens de premier et second ordres. Et cependant, certains États membres et des groupes d'intérêt envisagent actuellement de faire marche arrière et de restreindre les droits des citoyens d'accepter des emplois où qu'ils le veuillent au sein de l'UE.

Même s'ils ne sont soutenus que par une minorité dans notre marché unique européen, nous voyons ce développement avec une inquiétude grandissante. L'intention de restreindre le libre mouvement des travailleurs en tant que droit fondamental va à l'encontre des intérêts évidents des Européens pour une économie dynamique et prospère.

Un véritable marché du travail européen - sans frontières - est une condition préalable pour une économie de marché unique performante et la stabilité de l'euro. Sans cela, les perspectives de croissance sont entravées - ainsi que tout espoir d'une Europe parvenant à équilibrer les lois de l'offre et de la demande.

Adhérer activement au libre mouvement des travailleurs a donc bien des avantages. Au delà d'instaurer un nouveau dynamisme économique dans l'Union européenne, et d'aider à surmonter des déséquilibres économiques sérieux parmi les États membres de l'UE, cela atténue aussi les développements démographiques défavorables.

D'ailleurs, la libre mobilité des travailleurs n'aboutit pas à une immigration en quête d'assistance sociale, mais sert à mieux allouer au sein de l'UE les capacités en diminution de capital humain.

En bref, le libre mouvement du travail peut avantager tout le monde, promouvoir la croissance économique et avancer la compétitivité de nos pays.

Le moment est venu de s'attaquer à tous les obstacles existants qui se dressent sur le chemin d'un marché du travail européen véritablement libre et intégré.

Ce n'est pas le moment de faire marche arrière. Au contraire, le moment est venu de s'attaquer à tous les obstacles existants qui se dressent sur le chemin d'un marché du travail européen véritablement libre et intégré.

Ce n'est que quand cet objectif sera devenu une réalité que la promesse fondamentale de l'Union européenne - de continuellement relever le standard de vie de tous nos citoyens, où qu'ils habitent - ne sonnera pas fausse.

Pour remplir notre engagement, nous devons nous efforcer de prendre un certain nombre de mesures spécifiques:

Premièrement, nous devons ajuster nos lois fiscales et de couverture sociale où cela est nécessaire - et mieux coordonner les systèmes de retraites professionnels et privés.

Deuxièmement, nous devons introduire un système efficace de placement à l'échelle européenne, afin que les travailleurs puissent trouver des opportunités dans des endroits parfois éloignés.

Troisièmement, un tel système exige aussi que nous ayons des règles transparentes et efficaces pour déterminer les avantages auxquels ont droit les demandeurs d'emplois quand ils recherchent du travail dans un autre pays de l'UE.

Quatrièmement, nous devons favoriser la mobilité à l'échelle européenne en mettant au point des services abordables de langage et de relocalisation. Une façon essentielle d'encourager les travailleurs à tenter leur chance à l'extérieur de leur pays est d'améliorer les programmes d'échange pour les stagiaires et les travailleurs, et de développer encore plus les modèles réussis d'échanges internationaux d'étudiants.

Cinquièmement, nous devons nous mettre d'accord sur des standards qui permettent la reconnaissance dans tout l'Europe des qualifications professionnelles et des diplômes, de manière à ce que ceux avec de tels diplômes reconnus puissent chercher du travail où qu'ils veulent.

Sixièmement, nous devons ouvrir nos esprits à une Union européenne où même les emplois publics dans quelque État membre puissent être remplis par des candidats qualifiés venus d'un autre État membre.

Et enfin, nous devons faire un travail meilleur et plus convaincant pour informer les citoyens européens des avantages à travailler à l'étranger et à recevoir des travailleurs immigrés chez soi.

C'est en conséquence que nous appelons à une Charte de l'Union européenne, qui serve d'engagement conjoint à «Travailler Sans Frontières».

Pour faire avancer l'ordre du jour décisivement et irrévocablement, nous sommes prêts à soutenir un comité d'action à l'échelle européenne, composé d'hommes politiques, de représentants du secteur privé et de l'enseignement.

Nous avons besoin de forces unies pour développer le rêve européen, plutôt que de le limiter avant qu'il n'ait atteint tout son potentiel.

Liste des signataires:

Tito Boeri, Université de Bocconi, Milan, Italie

Pierre Cahuc, CREST-ENSAE, Paris, France

Werner Eichhorst, IZA, Bonn, Allemagne

Juan F. Jimeno, Banque d'Espagne, Madrid, Espagne

Pawel Kaczmarczyk, Université de Varsovie, Varsovie, Pologne

Martin Kahanec, Université Centrale Européenne, Budapest, Hongrie

Jo Ritzen, Université de Maastricht, Pays-Bas

Monica Roman, Académie d'études économiques de Bucarest, Bucarest, Roumanie

Nina Smith, Université d'Aarhus, Aarhus, Danemark

Alan Winters, Université du Sussex, Brighton, Grande-Bretagne